

RECLAMATIONS CGT

1) **Organisation matérielle du télétravail**

(Question posée avant nouveau confinement)

- Quand et comment seront disponibles les PC portables pour les salariés notamment dans le cadre du télétravail lié à la pandémie ?
- Comment s'organise le repérage des besoins ?
- Y aura-t-il des postes pour tout le monde ? Sinon comment sont établies les priorités ?
- Même questions pour les téléphones mobiles.
- Existe-t-il des outils qui permettent de téléphoner via un PC ?

La direction :

Les nouveaux PC, portables ou fixes, ont tous été masterisés (90 portables et 63 fixes)
Les Portables récents sont en cours de récupération et préparation à partir de cette semaine.
Le déploiement des premiers PC a démarré la semaine dernière sur le site Est.
En fonction des postes occupés, des fixes, des PC portables, neufs ou en très bon état sont déployés.

L'équipe ESIO s'est déplacée sur chaque site au mois de septembre afin de réaliser l'inventaire du matériel et d'évaluer les besoins et les urgences.

Oui, mais pas automatiquement des postes neufs.

Le parc est ancien, sur les 239 postes actuellement sur les sites et destinés aux salariés (parrains et stagiaires compris), 68 datent de 2012/2013 et 68 datent de 2015.

La priorité est de sortir tous les postes datant de 2012/2013 dans un 1er temps, ce sont essentiellement des postes fixes.

Le déploiement des nouveaux postes prend en compte des besoins et usages différents.

Les personnes qui par définition sont mobiles seront équipées de nouveaux portables à savoir :

Les équipes DIP, PRIJ, Justice, DCIE, ALLERO , Obligation de formation, ESIO (hors fonction administrative) et les cadres

Les portables en parfait état de marche seront mis à disposition des sites (environ 40) à partir de la semaine prochaine.

Concernant les téléphones, une commande de 25 nouveaux téléphones portables doit être livrée cette semaine.

Les nouveaux téléphones portables, combleront les 19 demandes en attente référencées.

Par la suite, 5 cartes sim et 5 téléphones seront déployés sur chaque site, ce qui permettra de répondre plus rapidement aux besoins (nouveaux salariés, dysfonctionnement, casse, vol).

Concernant la possibilité d'avoir des outils qui permettent de téléphoner via un PC, la question est à l'étude.

2) Recrutement chargés de mission GJ

- Combien de candidatures reçues ?
- Combien de candidats reçus en entretien ?
- Pour quelle raison tous les candidats n'ont-ils pas été reçus ?

La direction :

Le recrutement n'a été ouvert qu'en interne et en même temps que les postes de conseillers animateurs.

Il y a eu 11 candidatures internes. Compte tenu du nombre de postes à recruter, seuls les candidats dont le profil était le plus approchant des attendus ont été reçus.

3) Organisation du travail et Consignes appliquées de manière différenciée

La direction : réclamation à préciser lors d'un futur échange.

4) Nouvel organigramme

Quand est-il prévu un nouvel organigramme de la MLP ?

La direction : une fois les échanges réalisés en séance CSE sur l'ouverture des postes d'« adjoint au responsable de site », un organigramme mis à jour sera diffusé à tous. Il intégrera notamment la nouvelle équipe ALLERO, la future équipe « obligation de formation » et les postes d'adjoints.

5) Modifications de congés : quelles règles et modalités ?

Il peut arriver qu'un salarié ait besoin de modifier ses congés.

Quelles sont les règles ?

Est-il possible d'effectuer ces modifications sur Figgo ?

Quelles sont les délais de prévenance pour poser des congés ?

La direction : un salarié peut bien sûr faire une demande de modification de congés qui sera acceptée à la condition que cela ne perturbe ni le planning, ni l'activité.

Les congés peuvent se poser soit 2x par an, soit au trimestre selon les équipes.

La période actuelle étant particulièrement complexe, il est recommandé qu'il y ait le moins de variation possible relative aux congés pour éviter de modifier les plannings et les jours de présence des uns et des autres.

6) CET

Y aura-t-il un aménagement ou évolution du CET dans le même sens que ce qui a été proposé lors du premier confinement ?

La direction : à ce jour il n'est pas prévu d'augmenter une seconde fois la capacité d'épargne du CET.

7) Quelle présidence pour la MLP ?

Quand sera désignée officiellement la nouvelle présidence de la MLP ?

Quand aura lieu le prochain CA ?

La direction : nous sommes en attente d'un retour de la Ville. La désignation ne devrait tarder.

Le prochain CA aura lieu possiblement en décembre pour le vote du budget notamment.

8) **Formation laïcité**

Est-il envisagé une formation sur la laïcité pour les conseillers ?

La direction : il existe une formation qui s'intitule "Laïcité et valeur de la république » dans le PRF qui va très probablement être reconduite en 2021. La session 2020 a dû être annulée car prévue en avril 2020. Nous avons relancé l'ARML pour connaître les prochaines dates de session afin que les salariés qui le souhaitent puissent en échanger avec leur responsable.

9) **Titres restaurant 2021**

Les Titres 2021 pourraient-ils être disponibles dès début décembre 2020 ?

La direction : les titres 2021 ne seront malheureusement disponibles en commande qu'à la fin novembre. Avec les délais de livraison, cela sera trop tard pour la distribution de décembre. La livraison fin décembre ne comprendra par contre que des titres millésimés 2021.